

GT DU 8 JUILLET 2026 FIN DES MISSIONS BANCAIRES DE LA DGFIP

Ce groupe de travail (GT) associant des représentants de l'administration DGFIP et la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) présentait un premier bilan des actions réalisées depuis l'annonce de la fin de convention ainsi que les prochaines étapes, structurantes pour la poursuite de l'activité par la CDC.

👉 **Concernant le bilan**, 2 webinaires agents et des visites de site ont été organisés, les résultats du sondage indicatif et un point sur les fiches financières ont été présentés.

Lors des 2 webinaires, les questions des agents ont principalement concerné l'accompagnement financier, les perspectives de carrière à la CDC et, pour les agents contractuels, les possibilités de CDIisation. Quelques questions individuelles sont toujours pendantes.

👉 **Concernant le sondage**, 32 % des agents sont toujours indécis et 25 % ont déjà indiqué ne pas vouloir suivre la mission. L'indécision repose principalement sur l'éloignement géographique des sites, Bordeaux et Macôn ainsi que des incertitudes sur la possibilité de majoritairement télétravailler (présenté comme impossible les premiers mois dans un premier temps, un assouplissement permettant 1 jour/semaine, au choix du manager, serait finalement possible). La CDC attache une importance particulière à la construction des nouveaux collectifs de travail.

A noter que les résultats du sondage étaient extrêmement détaillés mais la CGT a demandé plus de précisions sur une ventilation genrée des résultats.

Plus de 80 agents ont répondu envisager de poursuivre la mission.

La moitié des contractuels qui ne souhaitent pas poursuivre la mission ne souhaitent pas non plus postuler sur une nouvelle offre d'emploi à la DGFIP, ce qui est significatif.

👉 **Concernant les fiches financières** (permettant de comparer les situations DGFIP/CDC), 148 ont été demandées par les agents et 98 avaient été fournies, étant indiqué que la demande est plus complexe pour les agents contractuels. A noter que les rémunérations CDC intègrent une part variable d'intéressement si les objectifs sont atteints (100 % si tous les objectifs sont atteints, rien si moins de 80 % des objectifs ont été atteints). En moyenne selon la CDC, le gain financier à rejoindre la CDC serait de +8,5 % en rémunération fixe et +28 % avec la part variable.

Les prochaines étapes seront importantes, en particulier le recensement définitif la deuxième semaine de septembre, qui nécessitera une réponse ferme (un engagement moral) quant au suivi de la mission sur les nouveaux sites. La CGT a attiré l'attention sur la difficulté qu'auront les agents arrivant au 01/09 pour se positionner...

La CDC organisera un concours de catégorie B, comportant 25 postes (répartition interne/externe à définir) pour pourvoir des emplois sur le site de Bordeaux exclusivement. Inscriptions à compter du 1^{er} septembre et épreuves écrites début novembre.

Il a été garanti un accompagnement personnalisé par des conseillers mobilité carrière (CMC) à tous les agents, quelle que soit leur catégorie, ce qui reste à démontrer au vu de la charge de travail des CMC...

A noter que la question posée par la CGT du lieu de réintégration à la DGFIP d'un agent détaché CDC dans un premier temps permettrait de choisir entre son ancienne direction et l'actuelle.

👉 **Concernant les CDIisation**, la DGFIP a chiffré le nombre à 60 (en différenciant bien des CDIisations potentielles et possibles). Elles pourraient intervenir avant 2027 pour suivre la mission et interviendraient « sur poste ». Les agents contractuels ne pourront malheureusement pas bénéficier d'une autorisation d'absence pour organiser leur déménagement.

La DGFIP s'est engagée auprès de la CDC à assurer la mission jusqu'à la fin et ne permettra pas aux agents de quitter les services par anticipation, ce que la CGT a dénoncé comme une priorité à la mission au détriment des agents !

Le prochain GT se tiendra au deuxième semestre 2026 ou au premier semestre 2027.